

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 4 juin 2019
de l'ASSOCIATION "QUELQUE CHOSE EN PLUS"**

L'assemblée Générale ordinaire, convoquée le mardi 4 juin 2019 à 20h30 à La Maison en Plus, 56 rue de Garches à Vaucresson, est présidée par Ludovic Salaün.

En début de séance il est précisé qu'en 2019 l'association compte 271 adhérents dont 98 sont présents ou représentés.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 juin 2018
- Exposé de Mme. Bouaziz, Directrice de l'EEAP
- Exposé de M. Leborgne, Directeur du FAM
- Rapport moral et compte-rendu d'activité de juin 2018 à juin 2019
- Vote sur le rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes
- Vote sur le rapport financier
- Montant des cotisations
- Nomination et Renouvellement d'administrateurs
- Perspectives

S'adressant, tout d'abord, aux adhérents, donateurs et bénévoles, le Président transmet, au nom des administrateurs et des familles des remerciements chaleureux pour leur générosité et leur engagement au côté de l'association.

Le Président remercie de leur présence Mme. Bouaziz, Directrice de l'EEAP et M. Leborgne, Directeur du FAM.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 juin 2018

Le procès verbal, préalablement adressé aux adhérents, est adopté à l'unanimité.

EXPOSE DE Mme. BOUAZIZ, DIRECTEUR DE L'EEAP

❖ Prise de fonction le 01/01/2019

Durant les deux premiers mois, Madame Bouaziz a assuré un temps partagé entre l'IME Léonce Malécot pour assurer la fonction de Chef de service et l'EEAP pour la prise de fonction de directrice. Depuis le 11 mars, Madame Bouaziz occupe son poste pleinement.

❖ L'équipe

Une neuropédiatre a été recrutée et viendra à l'établissement un vendredi par mois.

Une convention avec l'hôpital de Garches permet la venue une fois par trimestre d'une praticienne en médecine physique et réadaptation fonctionnelle.

Le temps scolaire de l'enseignante est augmenté ; dès la rentrée de septembre, il passe à un temps plein.

❖ **Partenariat avec le FAM**

Une première rencontre avec le FAM « la Maison en Plus » a permis des échanges entre les directions, une visite des établissements, des échanges sur les pratiques, etc. : l'orthophoniste de l'EEAP est intervenue au FAM ; Mme Vendrin et la psychiatre du FAM ont visité l'EEAP.

Il est prévu que les jeunes de l'EEAP puissent profiter des espaces extérieurs du FAM (balançoires, jardin) ; des projets sont à construire ...

Madame Bouaziz souhaite visiter d'autres FAM et MAS afin de se faire connaître et faciliter peut-être les orientations pour les jeunes de 20 ans et plus.

❖ **Participation aux travaux de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur le polyhandicap**

Dans le cadre de la stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale, pour la première fois, un volet est spécifiquement dédié au polyhandicap existe. Les travaux sont en cours, ils ont été initiés en 2018. En mars 2019, l'établissement a participé à la réunion sur le polyhandicap à l'ARS 92 dont les objectifs étaient :

- Etablir un diagnostic territorial partagé des besoins. Sans surprise, un manque de places en secteur jeunes et adultes a été identifié
- Définir une phase de concertation territoriale qui doit débiter d'ici l'été
- Mettre en place des groupes de travail en lien avec les fiches actions retenues = donner des pistes d'action concrètes et des exemples de ce qui pourrait être fait.

❖ **La formation**

Une formation collective au sein de l'EEAP sur la « Pratique de la stimulation basale » s'est déroulée. Cette approche destinée aux personnes polyhandicapées a été développée par Andréas Fröhlich, psycho-pédagogue Suisse-Allemande dans les années 70. Cette approche s'étend maintenant aux personnes avec autisme et depuis peu aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'objectif est de donner aux personnes handicapées la possibilité d'interagir avec leur environnement et leur entourage et de favoriser ainsi leur épanouissement et bien-être personnel.

Le corps est utilisé comme vecteur de communication, d'expériences et de perception. Trois sens sont particulièrement sollicités :

- Le somatique : sensations qui passent par la peau, le toucher.
- Le vibratoire : sensations qui passent par les os.
- Le vestibulaire : sensations liées au mouvement.

C'est grâce à une observation fine au quotidien que les professionnels peuvent connaître les besoins, les ressources et les compétences des personnes et adapter, pour chacune d'entre elles, les propositions de stimulation basale.

Un profil sensoriel individuel est élaboré qui permet aux professionnels d'ajuster leurs interventions au quotidien que ce soit pour le réveil, la douche, l'habillage, les repas, lors des changements de position et installation dans un fauteuil, au lit ou au sol, dans des ateliers sensoriels, de musique, de lecture d'histoires ... d'entrer en communication et en relation avec la personne, l'aider à mieux se situer, se structurer et s'orienter. L'idée est de répéter au quotidien les sensations liées à la stimulation basale, que les personnes ne peuvent

éprouver seules du fait de leur handicap, participant ainsi à la construction de la personne et réduisant considérablement les angoisses profondes.

L'approche basale est un véritable travail d'harmonisation, de partage et d'échange entre les professionnels pour entendre le bien-être, la détente, le confort et le goût de la vie de chaque personne.

EXPOSE DE M. LEBORGNE, DIRECTEUR DU FAM « la Maison en Plus »

❖ Equipe de direction

Monsieur Leborgne, directeur adjoint au FAM depuis l'ouverture de l'établissement, occupe désormais le poste de directeur.

Madame Vendrin, Cadre infirmière au FAM, a été nommée au poste de directrice adjointe.

❖ L'équipe

La stabilisation de l'équipe engagée depuis 2017 se poursuit, la difficulté majeure est liée à celle du personnel de se loger à proximité de l'établissement (environnement plutôt aisé). En outre, le travail au FAM (internat permanent) est plus contraignant qu'à l'EEAP (externat) avec une ouverture 365 jours sur 365 jours et des horaires décalés le matin et le soir.

Un médecin psychiatre a rejoint l'équipe de professionnels.

Un nouveau logiciel avec badgeuse facilite la gestion du personnel.

Les professionnels intervenant au titre de Service Plus (Prestataire financé par Quelque Chose en Plus) donnent satisfaction. Un point de situation est établi tous les six mois.

❖ La prise en charge

◆ Les activités

Les résidents participent aux activités extérieures suivantes :

- Patinoire
- Piscine
- Equithérapie
- Médiathèque
- Crèche
- Balades en forêt
- Marche nordique
- Danse
- Médiation animale

Cette dernière activité s'est d'autant plus développée à la Maison en Plus, que des lapins ont été adoptés et installés dans des clapiers dans le parc du FAM. Certains résidents du FAM leur apportent quotidiennement leur nourriture, pour d'autres c'est un travail sensoriel qui est engagé.

L'outil de Eye-Tracking prêté par une résidente a montré son intérêt. L'établissement a acquis 2 postes, financés par Quelque Chose en Plus, pour étendre son utilisation non seulement aux personnes polyhandicapées mais aussi aux personnes autistes.

Des balançoires et un trampoline ont été installés dans le parc et participent au parcours moteur proposé aux résidents pour travailler leur mobilité, la marche, leur équilibre et la

préservation des acquis. L'établissement est aussi équipé de deux tricycles qui sont utilisés régulièrement par certains résidents avec l'appui d'un professeur d'éducation physique adaptée.

Une borne handi mélo a été acquise et anime les événements festifs. Elle permet aussi de stimuler les résidents lors d'activités parcours moteur. Elle présente l'avantage d'être mobile et peut être déplacée dans les différentes salles de la Maison en Plus.

Deux transferts pour l'instant ont été programmés : un en ski réalisé en avril et un d'équitation de deux jours et une nuit prévu en juin.

◆ **La restauration**

La restauration au FAM est assurée par la société Médirest qui travaille avec la direction et la commissions « Menu » pour améliorer les repas et traiter les intolérances alimentaires des résidents.

◆ **La santé**

En partenariat avec une pharmacie, le FAM utilise l'outil PDA qui permet une livraison des médicaments déjà conditionnés en dose individuelle personnalisée pour chaque résident. Cet outil s'avère très sécurisant.

❖ **Le bénévolat**

Le Bénévolat a été largement déployé cette année grâce à une coordination volontariste entre l'établissement et l'association. Il est désormais bien intégré dans la vie de l'établissement. La direction souhaite le développer encore.

Bien que non naturel pour les professionnels, qu'il soit ponctuel, régulier, assuré par des parents ou d'autres bénévoles, le bénévolat est bien perçu, il apporte une nouvelle expertise, un regard extérieur, un nouvel échange entre les parents et les professionnels.

❖ **ARS : Crédit Non Reconductible (CNR)**

A la demande de la direction du FAM, l'ARS a accordé le principe de financement de 120 k€ pour la création d'un bassin thérapeutique à « La Maison en Plus ».

L'association Quelque Chose en Plus participe activement à l'étude de faisabilité du projet de balnéo avec l'aide d'un architecte.

❖ **Le partenariat avec Quelque Chose en Plus**

Le partenariat met en œuvre concrètement la co-construction pour améliorer la prise en charge et le quotidien des personnes accueillies.

Il se traduit :

- financièrement (cf rapport financier),
- institutionnellement : Comité de suivi, Conseil de la Vie Sociale
- à travers des commissions paritaires parents/professionnels:
 - Menu
 - Bénévolat
 - Balnéo
 - Communication
 - 4^{ème} plan autisme
 - Jardin/ferme

- CPOM/SERAFIN

❖ La recherche

Pour l'Unapei 92, le FAM est pilote pour les projets de :

- Télémédecine
- Sérafin PH : participation à l'enquête nationale sur les coûts, l'idée est de préparer le modèle économique de demain
- Autisme : à travers un référentiel, une feuille de route doit être définie pour que d'ici 3 à 5 ans l'établissement soit une structure reconnue comme experte et obtienne un label
- Robotique : à travers la recherche universitaire.

RAPPORT MORAL COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION DE JUIN 2018 A JUIN 2019

Comme on peut le constater à la lecture des rapports d'activités des 2 établissements, Quelque Chose en Plus est toujours très présente dans l'accompagnement de leurs besoins tant sur le plan humain que financier.

❖ Financements de Quelque Chose en Plus via nos partenaires

La **fondation Sainte-Geneviève** continue de nous aider et va nous verser 5 000 € pour financer notamment la validation des acquis pour un professionnel et une formation sur la stimulation basale.

L'association **Talents et Partage** nous a octroyé 5 000 € qui a permis d'acheter la borne handi mélo.

L'association des **Petits bouchons** nous a versé 6 000 € pour les balançoires et les tricycles grâce à la collecte des bouchons assurée par les parents, amis, établissement et la ville de Vaucresson.

L'association **Open Garden** nous a renouvelé sa confiance en nous accordant 1 500 € qui ont permis de financer en 2019 le TERRACCESSIBLE qui permet aux jeunes en fauteuil de jardiner.

❖ La représentation de l'association :

L'association Quelque Chose en Plus est représentée aux conseils d'administration des Papillons Blancs Appedia, de l'Unapei 92 et du SAIS 92. L'association siège aux Conseils de la Vie Sociale de l'EEAP et du FAM, au CCAS de Vaucresson ainsi qu'à la MDPH. C'est aussi en nous impliquant vers l'extérieur que nous défendons les intérêts des personnes polyhandicapées et autistes.

Le rapport moral, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

La président, Ludovic Salaün, présente ensuite le rapport financier.

Les fonds associatifs atteignent 323 437,56 € (dont 77 273,40 € sur un Livret A).

❖ Recettes

Les dons et cotisations représentent près de 43 000 €, montant significatif qui témoigne de votre attachement à l'association.

Le succès est toujours au rendez-vous pour la vente de Noël malgré les manifestations. Cet événement assure des recettes régulières à l'association, cette année près de 31 000 €. La prochaine vente aura lieu les 22, 23 et 24 novembre 2019 toujours à Vaucresson au centre culturel de la Montgolfière. Le succès de la vente est lié à l'implication récurrente des bénévoles lors de sa préparation et de son déroulement.

En outre comme chaque année, les villes de Vaucresson et Marnes la Coquette ont versé respectivement 2 000 € et 500 € de subvention de fonctionnement.

Nous remercions chaleureusement la ville de Vaucresson pour son aide logistique au moment de la vente de Noël et son soutien constant aux deux établissements. Un passage piéton surélevé a été créé en face de la Maison en Plus pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

❖ Dépenses

L'association a continué ses investissements pour le FAM à hauteur de 31 000 € qui comprennent principalement des jeux extérieurs : trampoline 2 196 €, balançoires et tricycles 12 540 €, du matériel éducatif : Eyes Tracking qui permet aux jeunes un pointage oculaire et une stimulation cognitive et sensorielle 12 000 €, l'aménagement de la salle polyvalente du 3ème étage (meubles, jeux, livres, ...) 5 300 € et son isolation phonique 2 306 €.

Depuis plus d'un an, l'association assure le financement du prestataire Service Plus à la personne à hauteur de 23 300 € pour renforcer le taux d'encadrement pour l'animation des activités et les interventions pédagogiques.

Les frais de l'association sont toujours réduits :

- 244 € de frais bancaires incluant les frais de carte bleue de la vente de Noël,
- 861 € de frais postaux (invitation vente de Noël, convocation AG et reçus fiscaux),
- 982 € de frais d'assurance et
- 1 245,00 € de cotisations Unapei 92 / Unapei IDF/ Unapei et SAIS 92.

Le rapport financier, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

DIVERS

• Conventions réglementées

Aucune convention entre l'association et les administrateurs n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.

• Cotisations

Leur montant reste inchangé :
Donateur à partir de 30 €
Bienfaiteur à partir de 80 €.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 7, le Conseil d'administration est renouvelé par tiers chaque année :

- ont été renouvelés jusqu'en 2022 par l'assemblée : Mmes Marion Bert, Dominique Bocquenet, Michèle Kay et M. Ludovic Salaün.

Par ailleurs un nouvel administrateur se présente à vos suffrages M. Tathy, parent d'un jeune accueilli à l'EEAP.

Nous encourageons toutes les bonnes volontés à venir aux réunions du Conseil d'administration en tant qu'invité pour permettre de se faire une opinion avant de s'engager.

PERSPECTIVES

L'association s'emploie à encourager la solidarité entre les parents et le partenariat avec les professionnels, notamment grâce à un engagement bénévole pour accompagner les jeunes dans leurs activités ou sorties.

Le mode de financement des établissements médico-sociaux est en pleine mutation évoluant d'un budget spécifique par établissement vers un budget global multi-établissements (CPOM). Ce qui est déjà le cas pour l'EEAP et qui est prévu en 2021 pour le FAM.

Par votre soutien tant financier que logistique, vous donnez à l'association les moyens de ses ambitions en termes d'innovation et de bonnes pratiques dans le champ du polyhandicap et de l'autisme. Les administrateurs et les familles vous expriment toute leur reconnaissance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h.

Le Président
Ludovic Salaün.

L'EEAP



La Maison en Plus



Les deux établissements réalisés grâce à votre fidèle soutien. Merci.